



101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833
Courrier électronique : info@munsar.ca Site web : www.munsar.ca

Aux contribuables de la susdite municipalité

A V I S P U B L I C

DÉROGATION MINEURE N° 2026-77

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSignée, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

Lors d'une séance régulière du 11 novembre 2026 qui se tiendra à 19 h, au 100, rue de la Plage à Saint-Alphonse-Rodriguez, le conseil municipal devra statuer sur la demande de dérogation mineure n° 2026-77, telle que décrite ci-après.

Nature et effets de la demande : Autoriser l'implantation d'une maison de ville à moins de 10 mètres d'un milieu humide

Identification de l'immeuble concerné : rue des Quatre-Temps
Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec)
lots 6 183 543 et 6 183 536 (cadastre du Québec)

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGT-ET-UNIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-SIX.

Anick Beauvais

Directrice générale et greffière trésorière

Pour toutes questions ou oppositions concernant cet avis, veuillez nous contacter avant le 11 novembre 2026 à info@munsar.ca ou au 450-883-2264.

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(Dérogation mineure n° 2026-77)

Je soussignée, Anick Beauvais, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant aux endroits désignés par le conseil municipal, le vingt-et-unième jour du mois d'octobre deux mille vingt-six.

**EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ,
CE VINGT-ET-UNIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-SIX.**



Anick Beauvais

Directrice générale et greffière trésorière